


7 crédits	37.5 h + 40.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Latteur Pierre coordinateur ;Pardoen Benoît ;Pelsser Yvette ;Vandenbergh Thomas ;Zastavni Denis ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>Ce projet nécessite des connaissances approfondies en matériaux structuraux, mécanique des structures, stabilité des constructions, mécanique des sols, méthodes constructives de base et structures en béton armé, telles qu'enseignées dans les cours de la mineure en construction (LGCIV1031, LGCIV1022, LGCIV1072, LGCIV1023, LGCIV1032).</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Ce projet, effectué par groupes de plusieurs étudiants, a pour objectif de placer l'étudiant dans le contexte de l'étude et de la conception d'un bâtiment multi-étagé, en le faisant passer par les étapes principales qui caractérisent un projet réel sur le plan du gros oeuvre (fondations et structure), de la conception architecturale et des parachèvements, et ceci sur la base de l'utilisation du logiciel REVIT permettant l'approche BIM (Building information management).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel AA du programme « Master ingénieur civil des constructions », ce cours contribue au développement, à l'acquisition et à l'évaluation des acquis d'apprentissage suivants :</p> <p>AA1.1, AA1.2, AA1.3, AA2.1, AA2.2, AA2.3, AA2.4, AA2.5, AA4.1, AA4.2, AA4.3, AA4.4, AA5.1, AA5.2, AA5.3, AA5.4, AA5.5, AA5.6, AA6.1, AA6.2, AA6.3, AA6.4</p> <p>Plus spécifiquement, à l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles générales de conception structurale et architecturale d'un bâtiment multi-étagé (choix des systèmes porteurs horizontaux et verticaux en fonction des portées imposées, descente des charges, contreventement, joints de dilatation, choix du système de fondation en fonction des caractéristiques du sol, utilisation des catalogues des préfabriquants, etc.) ; • Prédimensionner les éléments structuraux tels que dalles coulées en place ou préfabriquées, hourdis précontraints, poutres, colonnes et voiles en béton armé, prédalles et prémurs, poutres et couvertures métalliques, fondations directes ou profondes, etc. ; • Choisir les types de couvertures et de parachèvements en étant capable de faire ce choix sur base de documentation commerciale disponible sur les sites web des fabricants ; • Maîtriser les fonctionnalités d'un logiciel BIM (Revit) : y intégrer les caractéristiques géométriques d'un bâtiment simple, en déduire un métré, y intégrer un planning. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation se fera sur base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du travail régulier des étudiants et de leur assiduité lors des travaux pratiques en salle, tout au long du projet ; • De la présentation finale du projet (associée à un rapport détaillé à fournir), par groupe, en présence des autres étudiants.
Méthodes d'enseignement	Enseignement ex-cathedra sur base de transparents et de démonstrations BIM pour le volume 1. Travaux pratiques encadrés en salle pour le volume 2.
Contenu	<p>Le volume 1 se consacrera essentiellement à l'apprentissage des notions fondamentales nécessaires pour mener à bien le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale sur le BIM ; • Apprentissage d'un logiciel BIM (Revit) ; • Conception architecturale; • Conception générale des bâtiments et règles de prédimensionnement des ouvrages ; • Rappels de conception et calcul de fondations superficielles et profondes. <p>Le volume 2 se consacrera au projet en lui-même, rythmé par les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance du cahier des charges et du programme établis par le maître d'ouvrage ou son représentant (rédigés par les enseignants) : contexte géographique, caractéristiques du terrain, immeubles et ouvrages voisins, voies de communications disponibles, type d'occupation, nombre d'étages demandés, etc. ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Conception architecturale et structurale générale du bâtiment et première esquisse, propre à chaque groupe d'étudiants; • Etablissement d'une esquisse affinée du bâtiment et effectuée sur un logiciel permettant l'approche BIM (Revit) ; • Choix d'un système structural et du type des fondations ; • Prédimensionnement des éléments structuraux ; • Prédimensionnement des fondations ; • Affinage du modèle BIM et des esquisses initiales ; • Choix des parachèvements (toiture et façades) ; • Réalisation des métrés et estimation du coût des travaux à l'aide du modèle BIM; • Réalisation d'un planning des travaux à l'aide du modèle BIM.
Ressources en ligne	Disponibles sur Moodle : transparents du cours, tutorial BIM, documents commerciaux divers, normes
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Transparents du cours ; • Traité de génie civil de l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne ; • Tutorial BIM (fourni dans le cadre du projet) ; • Documentation commerciale relative à des produits de construction (hourdis, prédalles, parachèvements, couvertures, etc).
Autres infos	Une visite de chantier peut être organisée dans le cadre du projet.
Faculté ou entité en charge:	GC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	7		
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	7	LGCIV1032B	